



**COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE DE PRESSE**  
**« JÉRUSALEM, CAPITALE CONFISQUÉE »**

**dans le cadre de la**  
**Campagne contre le Mur et pour la fin de l'occupation des**  
**Territoires palestiniens**

**« Stop the Wall ! »**

**MERCREDI 7 JUIN 2006**

**En présence de**

- **Mme Hind Khoury,**  
Déléguée Générale de Palestine en France et ancienne Ministre de l'Autorité palestinienne pour les Affaires de Jérusalem
- **M. Ashraf Abu-Moch,**  
*ICAHD (Israeli Committee against house demolitions)* – Coordinateur du *Daila Center* à Jérusalem
- **M. Michel Roy,**  
*Secours Catholique-Caritas France* – Directeur du plaidoyer international

**Conférence animée par**

- **M. Bernard Ravenel,**  
*Plateforme des ONG françaises pour la Palestine* – Président

## **SOMMAIRE**

---

<b>1. Intervention de M. Bernard Ravenel</b>	<b>PAGE 3</b>
<b>2. Intervention de M. Ashraf Abu Moch</b>	<b>PAGE 5</b>
<b>3. Intervention de M. Michel Roy</b>	<b>PAGE 6</b>
<b>4. Intervention de Mme Hind Khoury</b>	<b>PAGE 9</b>

## **M. Bernard Ravenel :**

« Il peut apparaître difficile et facile de parler de Jérusalem. En apparence, la situation est très complexe avec cette fameuse interaction entre le politique et le religieux. Cela donne l'impression d'une situation insurmontable, presque énigmatique et on finit parfois par réduire la problématique de Jérusalem à l'Esplanade des Mosquées et faire de Jérusalem une question presque théologique. En réalité, ce n'est pas aussi complexe qu'on le dit. Il suffit de retourner au droit international pour définir et penser clairement une solution pour ce territoire, qui est un territoire occupé. A cela s'ajoute le fait que nous considérons que la question de Jérusalem, y compris incluant les lieux saints, nécessite la définition d'un statut politique pour la ville, c'est à dire la définition de la souveraineté politique sur Jérusalem-Est.

Je citerai le texte suivant : « La question de Jérusalem est d'une importance centrale pour les Palestiniens, sur le plan politique, économique, social et religieux. Plusieurs mesures israéliennes diminuent la possibilité d'atteindre un accord final sur Jérusalem et démontre clairement qu'Israël entend faire de l'annexion de Jérusalem un fait accompli ».

Qui a écrit ce texte ? Serait-ce une organisation dite « pro-palestinienne », dominée par une vision partielle et unilatérale, donc non objective, de la situation ? Il s'agit en fait de l'introduction du rapport écrit par les diplomates européens en poste à Jérusalem et Ramallah et que l'UE a refusé de publier. Cette introduction fixe, dès le départ, deux points essentiels : Jérusalem est d'une importance particulière pour l'avenir du processus de paix, son statut est au coeur de la question palestinienne et, second point, Israël est en train d'annexer entièrement Jérusalem. Ceci est d'ailleurs confirmé par le Plan Olmert et préparé à partir de mesures, comme le dit le rapport, qui tendent à créer une situation irréversible ou difficilement réversible. Ces mesures concernent la colonisation de Jérusalem-Est, le Mur, contre lequel nous continuons la Campagne « Stop the Wall ! » lancée en 2003, la démolition des maisons palestiniennes, sujet sur lequel l'ICAHN est particulièrement qualifiée pour en parler. Ces mesures concernent enfin les cartes d'identité supprimées pour les Palestiniens résidents de Jérusalem. L'objectif stratégique d'Israël est de réduire la population palestinienne de Jérusalem, d'en exclure une partie de la ville et en même temps de rompre le lien entre Jérusalem-Est et le reste de la Cisjordanie, arrière pays naturel de la ville.

Face à cette situation, qu'elles ne peuvent pas ne pas connaître, que disent, que font l'UE et la France ? L'UE met le rapport des diplomates européens « aux oubliettes » et la France suit cette position. Je citerai un extrait d'une lettre de Philippe Douste-Blazy en réponse à une lettre que je lui avais adressée au nom de la Plateforme : « Comme vous le savez, ce rapport, dont vous mentionnez l'importance, a été endossé par les pays de l'UE, conscients de la situation dangereuse qui prévaut aujourd'hui à Jérusalem-Est et des conséquences de cette situation sur l'avenir du processus de paix dans la région ». Il ajoute : « le contenu de ce rapport reflète directement la position de l'Union européenne sur cette question. La décision de ne pas le rendre public a été prise pour des raisons d'opportunité à l'approche d'échéances électorales dans la région. En tout état de cause, l'UE reste déterminée à agir pour l'établissement d'une paix juste et durable sur les bases du droit international ». La France connaît la situation. En premier lieu, elle cache le rapport. Quand elle ne peut pas le cacher, elle cite son contenu et dit même sa détermination à ce qu'il soit appliqué et finalement elle n'agit pas. Cela veut dire qu'elle assume les faits accomplis mais ne respecte aucun des engagements que les pays de l'UE ont pris suite à l'avis de la Cour internationale de justice du 9 juillet 2004 et de la résolution des Nations unies qui a soutenu cet avis. Mais plus encore, la France, comme l'UE, ne dit rien à propos du plan Olmert qui prévoit l'annexion totale de Jérusalem-Est. La France fait pire encore : D'une part elle soutient des sanctions contre le peuple occupé et d'autre part ne dit rien contre le gouvernement occupant. Pire encore : la France contribue activement au fait accompli en construisant, à travers deux sociétés

françaises, Connex et Alstom, une ligne de tramway entre Jérusalem-Ouest et des colonies israéliennes de Jérusalem-Est. La France dit respecter le droit international et le laisse être violé sur le terrain, car le tracé du Tramway a été dessiné de façon à renforcer les liens existants entre Jérusalem-Ouest et les colonies juives établies dans et autour de Jérusalem-Est. Ne serait-ce que pour cela, ce projet s'inscrit dans la politique visant à établir un « Grand Jérusalem », capitale éternelle de l'Etat israélien. Pour citer une nouvelle fois Philippe Douste-Blazy sur cette question, celui-ci reconnaît, dans une lettre du 12 décembre 2005, qu'une partie du réseau de cette infrastructure, telle que conçue par les autorités israéliennes, est en effet située dans les territoires occupés par Israël depuis 1967. Le gouvernement français reconnaît donc qu'il existe cette situation, finalement illégale, de ce tramway, une illégalité affirmé par Amnesty international.

Nous sommes donc devant une situation grave devant laquelle il est impossible de rester silencieux. De ce point de vue là, l'Autorité palestinienne a manifesté son inquiétude, y compris au niveau des autorités françaises et des deux entreprises françaises concernées, notamment par une lettre de Nasser Al Qidwa demandant le retrait du projet.

Nous en appelons aux Etats de l'UE, à la France, pour qu'ils respectent les obligations qui leur sont imposées par les résolutions des Nations unies. La construction du Mur continue à Jérusalem-Est. La finalisation, de son tracé a été approuvée en juillet 2005, un an après l'avis de la Cour internationale de justice, pour des raisons plus politiques que de sécurité.

Comment les Etats doivent ils amener Israël à mettre fin à cette situation ? Cela passera par des mesures concrètes, réelles et symboliques. Je pense qu'il sera même possible de reprendre les mesures proposées par les diplomates européens. Tout doit être mis en oeuvre pour faire respecter ces résolutions et les déclarations françaises restées sans suite. Cela suppose de prendre des mesures de rétorsion, de sanctions concernant en particulier la suspension de l'accord d'association entre l'UE et Israël.

Je conclurai par trois éléments :

1. La question de Jérusalem est le condensé de la question palestinienne. Il n'y aura pas de solution politique juste sans prendre en compte la revendication palestinienne sur Jérusalem comme capitale de la Palestine.
2. Nous sommes en train de glisser d'une guerre politique à une guerre de religion, or les guerres saintes ne finissent jamais
3. La question du temps : l'urgence n'est pas seulement humanitaire, elle est politique. Comme l'affirme le géographe Khalil Toufakji : « Si d'ici un an rien ne se fait, la situation créée par Israël sera devenue irréversible. Toutes les conditions d'une autre explosion seront alors réunies ».

## ▪ M. Ashraf Abu Moch

« Au cours des dernières années, le gouvernement israélien a réussi à créer une situation de fait accompli sur le terrain qui sera extrêmement difficile à négocier dans l'avenir, car il s'agit justement d'un fait accompli.

Sur la carte de Jérusalem, on peut voir les blocs de colonies israéliennes. Cette notion de « blocs de colonies » est en fait une notion nouvelle. Ariel Sharon a donné en 1995 une conférence de presse où il parlait de « blocs de colonies » et qu'il était question de les annexer, un terme que les journalistes présents à cette conférence ne connaissaient pas. Les blocs de colonies représentent en fait tout un territoire annexé par les colonies israéliennes. Israël arrive ainsi à créer d'immenses zones qui sont entièrement annexées. Une colonie de 100 personnes peut par exemple être située au milieu d'un terrain qui pourrait accueillir 1000 personnes. Si on compare cela avec la situation des villages palestiniens, qui sont de plus en plus restreints, on peut entrevoir les conséquences d'une telle situation.

Jérusalem est entièrement entourée par les colonies israéliennes, notamment au sud dans la région de Bethléem. Il est donc impossible pour les Palestiniens qui vivent à Jérusalem ou dans les villages autour de la ville de se développer, de développer leur habitat. Il s'agit d'un très gros problème pour les Palestiniens dans et autour de Jérusalem, ne serait ce qu'au niveau de leur vie quotidienne. Jérusalem est vraiment la ville en Cisjordanie qui réunit tous les aspects de l'occupation.

De plus en plus, Israël, en créant ce fait accompli, arrive à rendre la vie des Palestiniens impossible. Cette politique revient en fait à enfermer les Palestiniens dans des zones de plus en plus restreintes où il leur est impossible de se développer. A Jérusalem-Est même, les quartiers palestiniens sont enfermés. La municipalité israélienne est responsable du plan d'occupation des sols, du développement de la ville mais ce n'est pas le cas dans les quartiers palestiniens. Depuis des années, ils sont restés les mêmes, ils ne se sont pas développés. Il faut ajouter à cela les zones qui, par la loi israélienne, sont inconstructibles.

Israël dispose de diverses solutions pour finalement faire en sorte que les Palestiniens quittent la ville. La Loi, les tribunaux fonctionnent dans ce but. La politique israélienne envers les Palestiniens de Jérusalem-Est est fondée sur la loi, sur les décisions des tribunaux.

Les Palestiniens de Jérusalem ne sont pas des citoyens israéliens. Ils sont des résidents. Ils n'ont pas de passeport, ni de carte d'identité israélienne. Ce sont des habitants de seconde classe. Ils n'ont absolument pas les mêmes droits que les Israéliens qui vivent à Jérusalem-Ouest. Ils n'ont pas le droit de vote et un certain nombre de services sociaux ne leur sont pas rendus. Le but est de leur rendre la vie impossible et de finir par permettre, tout à fait légalement, de les renvoyer en Cisjordanie. Outre les difficultés de la vie quotidienne, les services municipaux comme l'entretien des rues ou des écoles à Jérusalem-Est sont quasiment inexistantes. Non seulement, ces services ne sont disponibles pour les Palestiniens mais pour obtenir une amélioration quelconque, ils doivent passer par un processus très long et totalement différent de celui qui s'applique aux habitants de Jérusalem-Ouest. Un certain nombre d'autorités israéliennes sont en charge de gérer Jérusalem-Est : la municipalité de Jérusalem, le Ministère de l'Intérieur et 5 autres organismes.

Il existe tout un système de routes à Jérusalem et entre Jérusalem et l'extérieur, et les checkpoints israéliens limitent la liberté de circulation des Palestiniens. Certaines routes ont été construites uniquement pour relier les colonies autour de Jérusalem au centre de la ville. Ces colonies sont ainsi en train de devenir physiquement une partie de Jérusalem et ne sont plus des colonies. Un village palestinien de 100 habitants est menacé de démolition car une route doit passer par le village pour relier deux colonies du Sud de Jérusalem.

Le Mur est concret, on le voit, mais le reste du système de contrôle israélien est virtuel. Un certain nombre de routes créent des frontières entre les quartiers palestiniens et israéliens. Ces routes sont faites pour les Israéliens, les Palestiniens ne peuvent pas les emprunter. Un

exemple est cette route, réservée aux colons israéliens, qui relie Bethléem à Jérusalem. Les Palestiniens ne peuvent l'utiliser et doivent donc passer par un tunnel creusé sous la route.

Concernant les démolitions de maisons, vous savez qu'obtenir un permis de construire dans Jérusalem-Est prend des années et coûte extrêmement cher. Un Palestinien qui souhaite construire une maison doit donc se mettre dans l'illégalité. Il reçoit alors un ordre de démolition. Il va essayer de négocier avec la municipalité afin d'éviter la destruction. mais la réponse de la municipalité israélienne est : on démolit d'abord, on discute après.

Cela crée une situation d'une grande violence car la destruction d'une maison implique des forces énormes : employés municipaux, police et armée israélienne. Parfois nous arrivons à savoir à l'avance qu'une maison est menacée de démolitions mais généralement celle-ci est détruite.

Tout Palestinien souhaite avoir un toit, chacun essaye de suivre la loi mais il est impossible de discuter avec la municipalité. Entre 2003 et 2005, 350 maisons ont été démolies et il s'agit parfois d'immeubles de 5 ou 6 appartements. Quant au coût de la démolition, celui-ci varie entre 20 000 et 40 000 dollars, soit trois fois plus que pour construire une maison ».

▪ **M. Michel Roy :**

« Nous sommes engagés dans cette campagne tout particulièrement car nous sommes témoins de ce qui se passe à Jérusalem. Le Secours catholique a une maison d'accueil située à Jérusalem-Est, donc nous sommes présents au quotidien et nous sommes témoins de ce que vivent les Palestiniens, à commencer par ceux qui travaillent dans notre maison. Nous sommes aussi en relation avec des associations palestiniennes et israéliennes et le constat que nous faisons, nous le faisons à partir de cette réalité. Nous ne pouvons pas ne pas nous engager. La situation sur le terrain éclaire la réalité et il est important que les médias relayent cette situation. Nous sommes d'abord témoins de cette précarité de la situation des Palestiniens à Jérusalem, dans la ville annexée. Ils ont toutes les obligations qui s'imposent aux Israéliens mais n'en ont quasiment aucun droit. Leur statut est celui de résident, c'est à dire le même que le mien si je venais à m'installer à Jérusalem en tant qu'étranger. Cette précarité se vit au quotidien par des menaces au passage des checkpoints quand le Mur n'est pas encore construit. Nous sommes évidemment surtout témoins des difficultés que rencontre la population palestinienne quand il s'agit d'aller travailler, étudier ou se faire soigner. Si on se trouve derrière le Mur, on ne peut plus accéder à Jérusalem-Est. Quand le Mur sera terminé, on ne pourra plus du tout accéder à la ville. C'est aussi une réalité pour ceux qui veulent aller prier à Jérusalem, que ce soit à la Mosquée Al Aqsa ou au Saint Sépulcre dans les lieux saints chrétiens. Quand on habite à Bethléem, à 7 kilomètres des lieux saints, on ne peut plus passer. Le Père Jamal Khader, directeur du département des Etudes religieuses à l'Université de Bethléem, à Paris ces jours ci, nous disait que lorsqu'il a demandé à plusieurs reprises des autorisations pour ses étudiants aux autorités israéliennes afin de se rendre à Pâques à Jérusalem, celles-ci lui ont refusé ces autorisations. On peut donc plus passer si on se trouve derrière le Mur. C'est une réalité qui sera définitive quand le Mur sera fini.

Nous sommes également engagés dans cette campagne car nous reconnaissons que cette ville a un caractère unique, reconnu par toute l'humanité. Pour les croyants en un dieu unique que sont les chrétiens, les juifs et les musulmans qui se réclament de la descendance d'Abraham, Jérusalem a une valeur symbolique universelle. Jérusalem est le symbole de l'unité de la Cité de Dieu ouverte à tous les croyants. On peut se rappeler que la traduction de Jérusalem en hébreu est « ville de la paix » et en arabe « Al Quds » signifie « La Sainte ». On peut se rappeler que Jérusalem est aussi symbole national de deux peuples, le peuple israélien et le peuple palestinien qui l'ont tous deux déclaré capitale de leurs Etats respectifs : l'Etat israélien qui existe depuis 1948 et l'Etat palestinien qui n'est pas encore né. Jérusalem, cette ville sainte pour les trois religions, cette capitale pour les deux peuples, est un héritage culturel pour l'humanité, qui a été reconnu comme tel par la résolution 180 des Nations unies mais aussi par l'UNESCO qui l'a déclaré « patrimoine de l'humanité ». Jérusalem est donc unique et ce statut doit absolument être sauvegardé pour l'avenir non seulement des peuples qui y vivent mais aussi de la région et de l'humanité entière. Je voudrais citer Monseigneur Maroun Laham, qui était recteur du séminaire de Beit Jala, à côté de Bethléem, et maintenant évêque de Tunis : « Ce ne sont pas des militaires qui sont nécessaires à Jérusalem mais des Saints et des prophètes. Des Saints qui rapprochent les hommes entre eux et des prophètes qui appellent au changement de regard et de vie. Personne ne doit se sentir étranger à Jérusalem. Tous les croyants y ont droit de cité. Jérusalem détruit toutes les barrières. Jérusalem est la seule ville au monde et dans l'histoire qui a ce rôle et il faut absolument lui redonner l'opportunité et la possibilité de le jouer. Si les hommes étaient capables de cheminer ensemble à Jérusalem, cela pourrait être le début d'une marche qui mettrait en mouvement la terre entière. »

Nous sommes engagés car nous avons tous un rôle à jouer, ici en France, pour éveiller les consciences et inciter tous les citoyens français à participer à leur manière au processus de paix. Bernard Ravenel l'a rappelé, l'unique voie est celle du droit international, de son respect et de son application. Il ne faut pas seulement rester ferme sur les résolutions des Nations unies et la Convention de Genève, il faut faire appliquer ce droit par des pressions et par des menaces de sanctions. Il faut se rappeler que les territoires occupés en 1967 restent encore des territoires occupés, Jérusalem inclus et que toutes les colonies sont illégales. Il ne peut y avoir de distinction entre colonies illégales et colonies soit disant légales. Il faut aussi se rappeler que le Mur est illégal et que l'Etat palestinien vivant en bonne entente avec l'Etat israélien ne sera possible que sur la frontière de 1967, sans le Mur et sans les colonies. On peut enfin se rappeler qu'il ne s'agit là que de 22% du territoire de la Palestine historique.

Il faut donc que nous nous mobilisions pour sortir la France et l'UE de leur léthargie. Je crois que les Palestiniens comme les Israéliens remercieront un jour la communauté internationale de les avoir aidés en appliquant le droit international.

Enfin, nous sommes engagés car il n'y a plus de temps à perdre. Comme cela a été dit, la situation est en train de devenir irréversible. Si la communauté internationale, et en particulier l'UE, agit aujourd'hui, il est encore temps d'arrêter ce processus. Si nous ne le faisons pas, nous nous engageons dans le maintien d'une situation inextricable pour de longues années. L'avenir de la Palestine est en jeu mais aussi celui d'Israël et de la région. Le monde entier, la France et l'UE ont une responsabilité. Personne ici ne peut dire que ce conflit ne nous concerne pas. C'est maintenant qu'il faut agir, c'est urgent.

Je terminerai par une note d'espoir, peut être en décalage, en citant Monseigneur Sabbah, patriarche latin de Jérusalem : « Les coeurs aujourd'hui hostiles seront des coeurs amis, une fois que leur liberté et leur terre leur seront rendues. Alors tombera le Mur construit aujourd'hui en même temps que tomberont les murs de haine dressés dans les coeurs. Alors la sécurité fleurira, sans besoin de murs ou d'armes de destruction ».

▪ **Mme Hind Khoury :**

« Je voudrais saluer le travail et l'initiative de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, qui mène cette campagne d'information et de mobilisation contre le mur, la colonisation dans la ville de Jérusalem et les injustices subies par les Palestiniens au nom de la sécurité. La date n'est peut être pas choisie au hasard. C'est en juin 2002 que les Israéliens ont commencé à construire ce mur de la honte. Ce qui m'a frappé depuis que je suis en France est l'extraordinaire mobilisation des ONG, des Françaises et des Français dans toutes les régions de France pour venir en aide aux Palestiniens, en tant que question politique et pour venir en aide à la population locale qui quotidiennement souffre de l'occupation et de l'impuissance de la communauté internationale à trouver une solution. Si le 21<sup>ème</sup> siècle doit se démarquer du 20<sup>ème</sup> siècle, ce sera par le pouvoir des sociétés civiles de peser sur les décisions de leurs gouvernements. La communauté internationale n'est pas seulement composée des gouvernements mais aussi des sociétés civiles qui font entendre leur voix et agissent concrètement.

Depuis 1967 et pendant ces 39 ans d'occupation, Israël a cherché à confisquer la zone de Jérusalem-Est et à la couper du reste de la Cisjordanie. La stratégie utilisée est celle de la colonisation. Je voudrais décrire la nature de cette colonisation. La mise en place des blocs de colonies a débuté en 1950. Ceux-ci progressent toujours et au delà des limites municipales de Jérusalem. Le « Grand Jérusalem » est défini par Israël autour des trois grands blocs de colonies israéliennes, qui sont annexées à Jérusalem-Est. Le bloc de colonies de Maale Adumim a par exemple une superficie trois fois supérieure à celle de la ville de Tel Aviv. Dans la vieille ville de Jérusalem, le Plan Ilon prévoit de transformer 17 points stratégiques en colonies. Je veux aussi insister sur le tombeau de Rachel, qui est à Bethléem, mais qui est maintenant inclus à Jérusalem par le mur. La colonisation avance maison par maison, surtout dans la vieille ville. Il s'agit d'une lutte au quotidien pour les Palestiniens de Jérusalem-Est. L'application de la loi sur les propriétaires absents permet de plus à la municipalité israélienne de contrôler les maisons palestiniennes dont les propriétaires se trouvent de l'autre côté du mur.

Pendant que les colonies progressent, on démolit les maisons des Palestiniens de Jérusalem et on leur interdit de construire de nouveaux logements. En 2004, 154 maisons ont été détruites. Le mur est une des ces stratégies extrêmement visibles mais extrêmement pénibles. Israël continue d'ignorer l'avis de la Cour internationale de justice. Son tracé isole totalement Jérusalem de la Cisjordanie. Il isole les universités, les hôpitaux (6 grands hôpitaux fournissent des soins aux Palestiniens du reste de la Cisjordanie), les centres sociaux et les écoles. Les employés qui travaillent à Jérusalem-Est depuis 30 ou 40 ans ne peuvent plus accéder à leur emploi. Il est aussi difficile pour les habitants de Jérusalem-Est de se rendre travailler à Bethléem ou Ramallah. La population palestinienne est donc obligée d'habiter d'un côté ou de l'autre du mur. Le mur isole plus de 100 000 Palestiniens de Jérusalem-Est. Une étude récente montre que 34% de ces résidents essayent de trouver un logement à Jérusalem-Est. Cela crée une forte pression sur l'infrastructure de Jérusalem-Est, déjà fortement affaiblie. L'objectif israélien est d'isoler Jérusalem-Est de la Cisjordanie, de judaïser Jérusalem-Est en effaçant le pluralisme culturel très ancien de la ville et d'expulser les Palestiniens pour répondre à des besoins démographiques afin de ne pas maintenir plus de 15 à 20% de Palestiniens à Jérusalem. Voilà à quoi nous sommes réduits : un problème de statistiques, de chiffres, qu'on manipule sans aucune considération morale ni juridique.

Les résidents palestiniens de Jérusalem-Est ont une identité fantôme. Ils ne sont pas israéliens, et n'ont pas le droit de vote. Ils n'ont pas de passeport. Ils sont résidents et peuvent perdre ce statut si ils n'habitent pas dans la ville pendant plus de sept ans. Récemment, on a également constaté que les jeunes Palestiniens de Jérusalem, partis étudier à l'étranger, rencontrent des difficultés pour retourner à Jérusalem.

La population palestinienne représente 33% de la population de Jérusalem. Tout en payant des impôts comme n'importe quel habitant de la ville, ils ne reçoivent que 8% des services.

Cette population n'est pas en relation avec l'Autorité palestinienne. On empêche les citoyens palestiniens de Jérusalem de participer aux élections palestiniennes. C'est avec difficulté que 5% d'entre eux ont été autorisés à participer aux dernières élections législatives.

On retire les cartes d'identité aux fonctionnaires de l'Autorité palestinienne vivant à Jérusalem. Les députés n'ont pas le droit d'y avoir de bureau. Le ministre palestinien pour les affaires de Jérusalem a été arrêté à trois reprises. On a menacé de lui retirer sa carte d'identité si il continuait à travailler pour l'autorité palestinienne.

Désastre politique, social et humain : la loi sur le regroupement familial (voté par la Knesset en mai 2006) concerne près de 20 000 personnes, des familles mixtes dans lesquelles soit la femme, soit le mari est résident de Jérusalem-Est et son conjoint ou sa conjointe vient de Cisjordanie. A cause de cette loi, ils ne peuvent plus demeurer dans la ville.

L'économie de Jérusalem s'effondre. Le secteur privé ne peut plus fonctionner, notamment le secteur commercial, le plus important à Jérusalem. Le tourisme est de plus en plus monopolisé par les Israéliens. Les institutions palestiniennes s'effondrent (santé, éducation) et la société se radicalise. La communauté chrétienne émigre à cause de tout ceci à une vitesse impressionnante et nos églises vont être transformées en musées.

La politique unilatérale d'Israël, qui a débuté en 1967, a des conséquences sérieuses sur le processus de paix. Son but, à Jérusalem comme dans le reste des territoires occupés, est de créer une nouvelle réalité géographique et démographique pour empêcher tout processus politique d'avancer. Son but est de rendre caduque le droit international. En bref, on cherche à remplacer le droit par le fait et pour cela tous les moyens sont bons.

Il ne faut pas être dupe de la rhétorique israélienne. Ces mesures n'ont qu'un but, que le mur illustre parfaitement. Ce n'est pas un mur de sécurité, même la cour suprême israélienne l'affirme, il s'agit d'un mur politique.. Sous le prétexte de la sécurité, de l'absence d'interlocuteur, l'unilatéralisme n'est qu'un moyen de continuer la politique de colonisation.

Pour finir, je voudrais rappeler le rapport des diplomates européens sur Jérusalem-Est, qui décrit très bien la situation. Tous les détails sont dans ce rapport que malheureusement l'UE a décidé de ne pas publier. Maintenant que les élections sont passées, nous espérons qu'il le sera. Je voudrais aussi citer certaines conclusions de ce rapport, qui sont des conclusions que nous partageons :

« Plusieurs mesures israéliennes combinées diminuent la possibilité d'atteindre un accord final sur Jérusalem et démontrent clairement qu'Israël entend faire de l'annexion de Jérusalem un fait accompli. Les mesures israéliennes risquent également de radicaliser la population palestinienne de Jérusalem-Est jusqu'à présent relativement calme ».

Le rapport recommande aussi « de demander instamment au gouvernement israélien de mettre un terme au traitement discriminatoire des Palestiniens de Jérusalem-Est . Autre conclusion du rapport : « L'Union européenne pourrait envisager et évaluer les implications et la faisabilité d'exclure Jérusalem Est du champ de certaines coopérations UE/Israël ». et élément très important : « La phase 1 de la Feuille de route demande la réouverture des institutions palestiniennes à Jérusalem Est, et en particulier la Chambre de Commerce ». Le même rapport recommande enfin « d'organiser des rencontres politiques avec l'Autorité palestinienne à Jérusalem-Est, y compris des rencontres au niveau ministériel ».

Je demande à la France et à l'UE d'officialiser et de rendre public ce rapport. Je voudrais aussi ajouter qu'il n'y a pas de solution politique pour les Palestiniens sans Jérusalem comme capitale palestinienne. Jérusalem est le centre religieux et politique de la Cisjordanie.

Jérusalem coupé du reste de la Cisjordanie, un Etat palestinien viable et indépendant est impossible ».